

LISTE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

NUMÉRO	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES	TAUX DE BASE	CATÉGORIE D'ÉCHELONNEMENT
7317.00	Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées (autres que ceux de la position 8305) et articles similaires en fonte, fer ou acier, même avec tête en autre matière, à l'exclusion de ceux avec tête en cuivre :		
7317.00.10	Punaises	1,4 %	C
	Autres, pour outils pyrotechniques :		
7317.00.20	Non filetés	Franchise	D
7317.00.30	Filetés	4,9 %	C
	Autres :		
	D'une pièce :		
7317.00.55	Fabriqués en fil rond	0,5 %	C
7317.00.65	Autres	3,2 %	C
7317.00.75	En deux pièces ou plus	2,3 %	C
7318	Vis, boulons, écrous, tire-fond, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort) et articles similaires en fonte, fer ou acier		
	Articles filetés :		
7318.11.00	Tire-fond :		
A	S'ils constituent l'équipement d'origine d'un véhicule automobile (voir la note supplémentaire 1 des É.-U., chapitre 87)	Franchise	D
B	Autres	12,5 %	C
7318.12.00	Autres vis à bois :		
A	Si elles constituent l'équipement d'origine d'un véhicule automobile (voir la note supplémentaire 1 des É.-U., chapitre 87)	Franchise	D
B	Autres	12,5 %	C
7318.13.00	Crochets et pitons à pas de vis :		
A	Si elles constituent l'équipement d'origine d'un véhicule automobile (voir la note supplémentaire 1 des É.-U., chapitre 87)	Franchise	D
B	Autres	5,7 %	C
7318.14	Vis autotaraudeuses :		
7318.14.10	À tige ou filetage de moins de 6 mm de diamètre :		
A	Si elles constituent l'équipement d'origine d'un véhicule automobile (voir la note supplémentaire 1 des É.-U., chapitre 87)	Franchise	D
B	Autres	6,2 %	C
7318.14.50	À tige ou à filetage de 6 mm de diamètre ou plus		
A	S'ils constituent l'équipement d'origine d'un véhicule automobile (voir la note supplémentaire 1 des É.-U., chapitre 87)	Franchise	D
B	Autres	9,5 %	C